AFASEC

CATALOGUE 2023-2024

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

PROFESSIONNALISANTES
DIPLÔMANTES & CERTIFIANTES
INSTITUTIONNELLES
DISPOSITIFS PARTICULIERS

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

afasec.fr

FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

Alimentation des équidés

Bien-être animal

Gestion des prairies

Certificat de compétences à la pratique des soins vétérinaires

Certificat de compétences des Conducteurs et des Convoyeurs (Transport d'Animaux Vivants - mention équidé)

Anglais technique spécialisation hippique

Perfectionnement de la monte technique sur simulateur

Éducation et rééducation du cheval

Management - Gestion d'équipe

Formation préparant à la licence d'Entraîneur Public de Trot

FORMATIONS DIPLÔMANTES

CAPA Lad Cavalier d'Entraînement au trot et au galop

CAPA Lad Cavalier d'Entraînement au trot et au galop - UC

CAPA Palefrenier soigneur

FORMATIONS DIPLÔMANTES

Permis d'entraîneur / Autorisation d'éleveur, d'entraîneur

Formation préparant à la licence d'Entraîneur Public de Galop

Formation préparant à la licence d'Entraîneur Public de Trot

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations sur les contenus et financements possibles, contactez-nous :

05 58 06 54 17 | contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

BIEN PLUS QU'UN MÉTIER

Forte de ses 5 sites de formation, l'AFASEC est l'organisme de formation de la filière des courses hippiques.

Elle propose :

Des formations professionnalisantes permettant de se perfectionner et développer ses compétences autour du cheval mais également plus spécifiquement autour du milieu des courses hippiques.
Ces formations sont dispensées par des professionnels du monde équin ouvertes à tous.

Des formations qualifiantes et diplômantes permettant d'apprendre un métier ou de se reconvertir dans les métiers des courses hippiques. Dispensées par des professionnels, ces formations proposent des cursus adaptés au projet professionnel de chacun.

Des formations institutionnelles à destination des salariés exerçant dans le milieu des courses hippiques afin de développer ou acquérir de nouvelles compétences au sein de l'institution des courses.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

Alimentation des équidés

La responsabilité d'équidés nécessite la compréhension de leurs besoins en matière d'alimentation. La formation permet aux participants d'être éclairés sur les produits, les apports à donner en tenant compte de l'âge, du rythme et des attendus de travail du cheval.

Public et pré-requis

Tout public

Toute personne travaillant auprès des équidés

Salariés d'écuries

Professionnels du cheval souhaitant se perfectionner

Modalités d'accès

Dates & calendrier des sessions : nous contacter

Durée :
Durée variable selon le lieu de formation. Entre 7 et 14 heures de formation.

Tarif : 250 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation :
Gouvieux
Mont-de-Marsan
Grosbois
Cabriès

1 session
Taux de satisfaction globale : 100 %

Objectifs de la formation

Connaître le système digestif et les besoins alimentaires des équidés au travers des thématiques suivantes :

- Les aliments et besoins alimentaires des chevaux
- L'anatomie de l'appareil digestif du cheval
- La physiologie de la digestion
- L'analyse des aliments
- Les besoins et le rationnement

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Partage d'expériences entre participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Intervenants : vétérinaires

Moyens matériels de la formation

- Supports de formation
- Vidéo-projection (diaporamas, aides visuelles, vidéos, tableaux de calcul des rations).
- La formation se déroule sur les sites de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

Validation des acquis par questionnaire oral en fin de session.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Bien-être animal

Le bien-être des animaux est défini comme « *l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que ses attentes* ». **L'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) reprend ce concept en tant que principe directeur afin de faire ressortir les besoins fondamentaux indispensables pour le bien-être d'un animal.**

Public et pré-requis

Tout public

Toute personne travaillant auprès des équidés

Salariés d'écuries

Professionnels du cheval souhaitant se perfectionner

Modalités d'accès

Dates & calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 7 heures (1 journée)

Tarif : 250 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation :
Gouvieux
Mont-de-Marsan

2 sessions
Taux de satisfaction globale : 100 %

Objectifs de la formation

Améliorer le bien-être animal à travers :
- La connaissance générale du comportement du cheval
- La connaissance du monde sensoriel du cheval et l'impact de l'environnement, la relation Homme/cheval

Seront abordés :
- La notion de bien-être
- L'environnement du cheval et ses conséquences
- Les critères du bien-être
- Les signes d'inconforts et de douleur

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel sous forme d'exposés
- Partage d'expériences avec les participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Intervenants : professionnels de l'éthologie et du bien-être animal

Moyens matériels de la formation

Les formateurs sur cette action disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :
- Supports pédagogiques format papier
- Vidéo-projection
- Salle de formation équipée
- Chevaux de l'écurie d'application...

La formation se déroule sur les sites de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus,train, RER) pour les sites de L'ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration.

Modalités d'évaluation

Validation des acquis par questionnaire oral en fin de session.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Gestion des prairies

L'alimentation des équidés, est primordiale pour le bien-être des chevaux et le maintien de leur forme physique et mentale pour le travail et la compétition.
Le pâturage et la gestion de celui-ci, permettent d'adapter les rations et permet ainsi une meilleure maîtrise des coûts.

Public et pré-requis

Tout public

Toute personne travaillant auprès des équidés

Salariés d'écuries

Professionnels du cheval souhaitant se perfectionner

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 14 heures (2 journées)

Tarif : 450 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont- de-Marsan
Graignes

1 session
Taux de satisfaction globale : 100 %

Objectifs de la formation

Permettre aux professionnels de la filière équestre de réduire leur impact sur l'environnement en optimisant leur pâturage afin de diminuer l'utilisation d'alimentation industriels et d'intrants sur les prairies.

Seront abordés :
- Le comportement des équidés et la notion de pâturage
- L'entretien et la gestion des prairies

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel sous forme d'apports théoriques
- Partage d'expériences avec les participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Les intervenants sont exclusivement des professionnels de la nutrition et du bien-être équin.

Moyens matériels de la formation

Les formateurs, sur cette action, disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :
- Supports pédagogiques format papier
- Vidéo-projection.

La formation se déroule sur les sites de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

Validation des acquis par questionnaire oral en fin de session.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Certificat de Compétences adapté à la pratique des soins vétérinaires

Le certificat de compétences adapté aux soins vétérinaires a été mis en place afin de répondre aux professionnels du monde hippique quant aux soins apportés aux équidés qu'ils ont sous leur responsabilité et est en lien avec l'arrêté du 5 octobre 2011.

Public et pré-requis

Tout public

Toute personne travaillant auprès des équidés

Salariés d'écuries

Professionnels du cheval souhaitant se perfectionner

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 14 heures
(2 journées consécutives)

Tarif : 450 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Graignes
Gouvieux
Boissy-Saint-Léger

3 sessions
Taux de satisfaction globale : 100 %
Taux de réussite : 100 %(en lien avec les QCM de fin de session)

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'acquérir les bonnes pratiques en matière de soins vétérinaires sur les aspects préventifs et curatifs :

- comprendre et respecter la prescription vétérinaire
- relayer le vétérinaire sur certains actes
- manipuler les chevaux lors de soins et ce en sécurité tout en tenant compte de bien-être animal

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel sous forme d'exposés
- Partage d'expériences avec les participants
- Etudes de cas et démonstrations
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Les intervenants sont exclusivement des vétérinaires

Moyens matériels de la formation

Les formateurs sur cette action disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :

- supports pédagogiques format papier,
- vidéo-projection (schémas, illustrations).

La formation se déroule sur les sites de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

QCM de 30 questions en lien avec les apports et mises en pratiques vus durant les 2 journées. Le participant doit obtenir 18 réponses positives sur les 30 pour valider la formation.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Certificat de Compétences des Conducteurs et des Convoyeurs

(Transport d'Animaux Vivants mention équidé)

L'AFASEC est habilitée par le CEZ de Rambouillet pour proposer cette formation. Le transport d'animaux vivants est règlementé à l'échelle européenne et française par le règlement CE 1/2005 et l'ordonnance n°2015-616 du 4 juin 2015. À ce titre, toute personne qui, dans le cadre de ses activités économiques, manipule, transporte, convoie des animaux vivants sur une distance de plus de 65 km, est soumise à une obligation de diplôme ou de suivi de formation.
Titre inscrit au Répertoire Spécifique RS n°RS5549.

Public et pré-requis

Tout public

Approche du cheval

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 14 heures
(2 journées consécutives)

Tarif : 450 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Graignes
Gouvieux
Boissy-Saint-Léger
Cabriès

6 sessions
Taux de satisfaction globale : 100 %
Taux de réussite : 100 % (examen réalisé sur la plateforme du Ministère - Educagri)

Objectifs de la formation

Transporter des équidés en toute sécurité et en conformité avec la règlementation. Celle-ci vise à satisfaire la protection des animaux en cours de transport.

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Partage d'expériences entre participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Les intervenants proposeront des études de cas, des mises en situation. Les mises en situation professionnelle se réalisent avec des équidés et un camion ou van 2 places. Embarquement et débarquement d'un cheval réalisé par chaque participant volontaire en tenant compte des équipements nécessaires (équipement du cheval et EPI (Équipement de Protection Individuelle) et en respectant les consignes de sécurité et de bien-être animal.

Moyens matériels de la formation

- Supports de formation
- Vidéo-projection (diaporamas, aides visuelles (schémas, tableaux...)
- Vidéos courtes
- Ressources de la DGER

La formation se déroule sur le site de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis faite sur la plateforme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Un questionnaire à choix multiple de 30 questions ; pour valider il faut obtenir 60 % de bonnes réponses.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Anglais Technique Spécialisation hippique

La mondialisation des courses hippiques n'est plus à démontrer. Le personnel des écuries est de plus en plus sollicité sur des déplacements à l'étranger : Angleterre, Emirats, Japon, Australie, Etats-Unis…
Peu de salariés maîtrisent la langue anglaise et l'AFASEC est sollicitée pour la mise en place de cette formation. Les chefs d'entreprises du secteur souhaitent professionnaliser leurs salariés afin de répondre aux contraintes de déplacements à l'étranger et de communication avec les propriétaires des chevaux.

Public et pré-requis

Toute personne salariée :

- d'une écurie de course,
- d'un hippodrome,
- d'une société de courses,
- d'un établissement de paris,
- d'une entreprise d'élevage,
- de structures équestres :

(cavalier d'entraînement, cadre d'écurie, assistant de voyage, assistant entraîneur, palefrenier, moniteur d'équitation ...)

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 21 heures (3 journées)

Tarif : 575 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Gouvieux

Objectifs de la formation

Acquérir les notions d'anglais technique afin de pouvoir communiquer professionnellement avec les différents partenaires de l'entreprise.

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Réalisation de mises en situation
- Jeux de rôles permettant la prise de parole
- Expression du vocabulaire
- Exercices simples à l'écrit

Moyens matériels de la formation

- Supports de formation format papier
- Vidéo-projection
- Salle de formation équipée

La formation se déroule sur le site de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

La validation des acquis de la formation se fera à partir d'un questionnaire écrit à la fin de la session.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

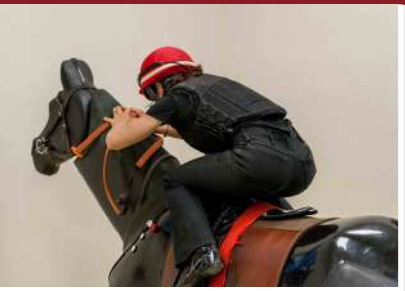

Perfectionnement de la monte technique sur simulateur

La monte technique course est une formation répondant aux besoins des professionnels. Pour cela, l'AFASEC est équipé de simulateurs électriques de monte à la pointe de la technologie. Le maintien d'une bonne condition physique et la maîtrise des gestes professionnels sont primordiaux pour assurer la sécurité des cavaliers et l'optimisation de l'entraînement du cheval de course. Cette formation est organisée en discontinue. Le programme se décompose en plusieurs phases de progression.

Public et pré-requis

Formation à destination des professionnels : apprentis jockeys et jockeys.

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 40 heures en discontinue

Tarif : 1250 euros nets de taxe

Type de formation : Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Gouvieux
Cabriès

Objectifs de la formation

Permettre aux cavaliers d'entraînements / jockeys de maîtriser les gestes techniques liés à leur fonction en utilisant les simulateurs de monte.

Méthodes mobilisées

La formation se déroule en présentiel et en discontinue de la manière suivante :

- Utilisation des simulateurs de course de l'AFASEC pour mettre en pratique et maitriser les gestes professionnels
- Prise de vidéo par le formateur avec un logiciel spécifique, de leurs exercices sur simulateur avec des analyses individuelles et comparatives de la séance afin d'identifier les gestes et postures
- Mise en pratique réelle des acquis sur les chevaux de notre écurie d'application sur les pistes de course
- Apports théoriques et pratiques avec une personnalisation des séquences sur simulateur et un retour sur les pratiques du participant chez l'employeur

Le formateur est un professionnel spécialisé dans la monte technique.

Moyens matériels de la formation

Les formateurs sur cette action disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :

- Supports pédagogiques en format papier,
- Vidéoprojection,
- Échanges interractifs,
- Salle équipée de simulateurs,
- Chevaux de l'écurie d'application

La formation se déroule sur le site de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

La validation des compétences acquises se fait au fil des séquences. Evaluation de la progression technique et de la posture du participant ; enchaînement technique : endurance, force, vitesse, mobilité, coordination neuromotrice. Des points d'étapes et retour de pratiques sont réalisés.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Éducation et rééducation du cheval

Les causes d'accidents sont nombreuses dans la filière hippique et plus particulièrement dans celle des courses hippiques. Le nombre de jeunes chevaux de moins de 3 ans représente 90% des effectifs. Le débourrage des jeunes chevaux est une situation à hauts risques pour le cavalier. Le cheval est un animal craintif et c'est la peur qui le rend parfois dangereux. Pour l'homme, savoir adapter son comportement à celui du cheval permet d'éviter de nombreuses situations, sources d'accidents. Apprendre au cavalier à appréhender ses propres peurs et celle de son cheval, permet un travail autour du cheval en toute sécurité, et ainsi prévenir des accidents liés aux mauvaises postures et manipulation du cheval.

Public et pré-requis

Personnel d'écuries de courses, de centres de débourrage et de pré-entraînement, d'élevages d'équidés, de centres équestres, de sports et loisirs.

Toute personne détenteur ou propriétaire d'équidés.

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 14 heures (2 journées)

Tarif : 450 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Gouvieux

Objectifs de la formation

Acquérir les notions de bases d'éducation du cheval afin de pouvoir travailler en toute sécurité :

- Abord et manipulation d'un cheval au box en toute sécurité
- Préparation du cheval pour réaliser différents types de transitions
- Embarquement et débarquement d'un cheval en toute sécurité
- Manipulation en ayant un cheval décontracté et à l'écoute

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Partage d'expériences entre participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Moyens matériels de la formation

- Supports de formation format papier
- Vidéo-projection
- Salle de formation équipée
- Chevaux de l'écurie d'application

Les intervenants sont exclusivement des professionnels de l'éthologie et du bien-être animal.

La formation se déroule sur le site de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (Bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Modalités d'évaluation

La validation des acquis de la formation se fera à partir de questions orales à la fin de la journée sur les points importants vus durant la formation.

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Management - Gestion d'équipe

L'AFASEC propose une formation professionnalisante à destination des chefs d'entreprise et salariés des écuries de courses en situation managériale de trot et de galop afin d'acquérir les bases du leadership, d'accompagner et fédérer les collaborateurs et de développer l'efficacité collective au sein de l'organisation.

Public et pré-requis

Cette formation s'adresse à tout collaborateur en situation de management :

- Entraîneurs de trot ou de galop
- Premiers garçons
- Assistants entraîneurs de trot ou de galop

Modalités d'accès

Dates / Calendrier des sessions : nous contacter

Durée : 14 heures (2 journées)

Tarif : 470€ tarif global par session et par participant (4 demi-journées de formation)

Type de formation : Inter-entreprise

Lieux de formation: Gouvieux

Démarches administratives simplifiées pour :

- Les chefs d'entreprise (à jour de leurs cotisations MSA) participation possible au financement par VIVEA, l'AFASEC se charge de la demande

- Les salariés : financement OCAPIAT

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Objectifs de la formation

- Donner les moyens aux entraineurs en poste et à leurs collaborateurs en situation de management d'acquérir les compétences de base du leadership et du management
- Donner les outils et réflexes pour engager, accompagner et fédérer les collaborateurs au quotidien
- Développer l'efficacité collective au sein de leur organisation afin d'en faire une force sur laquelle chaque entraîneur pourra s'appuyer
- Comprendre et adapter leur style managérial aux enjeux générationnels

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Réalisation de mises en situation
- Jeux de rôles permettant la prise de parole
- Expression du vocabulaire
- Exercices simples à l'écrit

Moyens matériels de la formation

- Supports de formation format papier
- Vidéo-projection
- Salle de formation équipée
- Chevaux de l'écurie d'application

La formation se déroule sur le site de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (Bus, train, RER) pour les sites de L'Ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration possible sur place.

Déroulé de la formation

Atelier 1 – Management
Je me situe dans toutes les dimensions du management

Atelier 2 – Cohésion
Je mobilise efficacement mon équipe

Atelier 3 – Délégation
J'utilise des outils de coopération performants

Atelier 4 – Communication interne
J'adapte ma communication en fonction de mes interlocuteurs

CAPA Lad Cavalier d'entrainement (galop) ou Lad Driver (trot)

Avec le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole Lad Cavalier d'Entraînement, l'apprenti est formé aux métiers de cavalier d'entraînement professionnel ou de lad jockey-lad driver.

Dans le secteur du galop, le cavalier d'entraînement assure les soins quotidiens aux chevaux et participe à leur entraînement sous la responsabilité de l'entraîneur. Il (elle) peut assurer également les travaux d'entretien d'écurie, des pistes d'entraînement ainsi que du matériel. Il (elle) peut accompagner les chevaux aux courses. La monte en course est réservée aux titulaires de licences.

Dans le secteur du trot, le lad assure également les soins aux chevaux et participe à leur entraînement pour les courses sous la responsabilité de l'entraîneur. Il (elle) a également en charge les travaux d'entretien d'écurie, la petite maintenance des bâtiments, l'entretien des pistes d'entraînement ainsi que du matériel. Le lad jockey - lad driver est titulaire d'une licence qui lui permet de monter en course.

Pour l'apprenti(e), futur(e) professionnel(le), cette formation lui permettra de devenir un/une salarié(e) qualifié(e) en capacité d'être employé(e) par une entreprise d'entraînement de chevaux de courses afin d' entraîner et valoriser le potentiel de chaque cheval dans le respect de la sécurité et du bien-être animal.

Titre enregistré au Répertoire National des Compétences Professionnelles RNCP n°RNCP25086 niveau 3.

Public et pré-requis

Toute personne âgée de moins de 29 ans à la signature du contrat

Ou être titulaire d'un CAP d'une autre spécialité

Ou public inscrit auprès d'un réseau d'accueil et d'insertion, en reconversion professionnelle

Adulte de 30 ans et plus sous conditions (nous contacter)

Objectifs de la formation

Acquérir une formation professionnelle en alternance (Entreprise/Organisme de Formation), sanctionnée par un diplôme.
A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Assurer les soins quotidiens aux chevaux
- Participer à l'entrainement des équidés sous la responsabilité de l'entraineur
- Réaliser les travaux liés à l'entretien des matériels, équipements, installations

Capacités générales	Capacités professionnelles
CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux **CG2** - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle **CG3** - Interagir avec son environnement social	**CP4** - Réaliser des soins courants aux équidés **CP5** - Réaliser l'entraînement des équidés **CP6** - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments **CP7** - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Méthodes mobilisées

L'AFASEC :

- Propose des contenus pédagogiques et des apports actualisés – en lien avec le référentiel – à partir de méthodes pédagogiques novatrices entièrement adaptées au marché professionnel, à la consolidation des apprentissages fondamentaux, à la transmission de compétences techniques et professionnelles,

- Utilise des modalités pédagogiques les mieux adaptés aux candidats préparant le CAP agricole telles que la différenciation pédagogique, les méthodes actives, le tutorat (pouvant être lié à l'accompagnement, à la méthodologie de travail, à la gestion du stress, la remédiation pédagogique…), la prise en compte des troubles des apprentissages (DYS), valorisation des soft skills…

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Modalités d'accès

L'AFASEC est en lien avec un réseau étendu d'entreprises et aide les jeunes dans leurs démarches et recherches d'alternance au sein d'écuries de course.

Accès à la formation :
Dossier de candidature, entretien de motivation et positionnement.

Démarches pour s'inscrire :
Idéalement, l'inscription se fait entre mars et juin précédant la session. Néanmoins l'inscription peut se faire toute l'année. Après réception du dossier de candidature et l'organisation du positionnement, l'entrée en formation peut être immédiate.

Dates / Calendrier des sessions :
les sessions s'organisent de septembre de l'année en cours à juin de la seconde année.

Durée :
En fonction du positionnement, le temps de formation peut être indivdualisé et varier de 1 an à 2 ans. Une alternance qui s'organise à raison de 2 semaines par mois sur le campus

Tarif :
En alternance le coût de la formation est pris en charge par l'entreprise (via un organisme financeur / OPCO)

Lieux de formation :
Mont-de-Marsan
Gouvieux
Graignes
Cabriès
Boissy-Saint-Léger

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Moyens matériels de la formation

L'AFASEC met à disposition les moyens matériels, logistiques et les ressources pédagogiques nécessaires pour initier, construire et animer le dispositif en tenant compte des parcours de chacun. Chaque campus dispose :

- D'un plateau technique, composé des équipements et ressources suivants : écurie d'application avec chevaux de courses réformés ; salle dotée de simulateurs chevaux mécaniques et électriques nouvelle génération pour parfaire leurs compétences en monte technique et leurs capacités physiques
- De salles de formation, gymnase, centre de documentation, salle dotée de postes informatiques et multimédia en réseau
- Internat et restaurant

Modalités d'évaluation

13 Contrôle en Cours de Formation (CCF) et 1 Epreuve Ponctuelle Terminale (EPT).
Les CCF permettent que l'apprenant valide des compétences sur les 2 années de formation dans les domaines de l'enseignement général et technique.
L'épreuve terminale est basée sur la réalisation et la présentation de fiches techniques.

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire du CAPA possède une qualification qui lui permettra de poursuivre ses études en BAC Professionnel CGEH (Conduite et Gestion d'une Entreprise hippique) en 2nde ou en 1ère.

Les secteurs d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme sont les suivants :
- Écurie d'entraînement
- Centres de débourrage / pré-entraînement
- Écurie de propriétaire

Les types d'emplois :
- Cavalier-soigneur
- Cavalier d'entraînement (pour le galop)
- Lad-driver (pour le trot)

CAPA Lad Cavalier d'entrainement (galop) ou Lad Driver (trot) - UC

Avec le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole Lad Cavalier d'Entraînement en Unités Capitalisables, formez-vous afin de travailler dans une écurie de chevaux de courses en tant que cavalier d'entraînement ou lad-driver.

Dans le secteur du galop, le cavalier d'entraînement assure les soins quotidiens aux chevaux et participe à leur entraînement sous la responsabilité de l'entraîneur. Il (elle) peut assurer également les travaux d'entretien d'écurie, des pistes d'entraînement ainsi que du matériel. Il (elle) peut accompagner les chevaux aux courses. La monte en course est réservée aux titulaires de licences.

Dans le secteur du trot, le lad assure également les soins aux chevaux et participe à leur entraînement pour les courses sous la responsabilité de l'entraîneur. Il (elle) a également en charge les travaux d'entretien d'écurie, la petite maintenance des bâtiments, l'entretien des pistes d'entraînement ainsi que du matériel. Le lad jockey - lad driver est titulaire d'une licence qui lui permet de monter en course.

Pour le stagiaire, futur(e) professionnel(le), cette formation lui permettra de devenir un/une salarié(e) qualifié(e) en capacité d'être employé(e) par une entreprise d'entraînement de chevaux de courses afin d' entraîner et valoriser le potentiel de chaque cheval dans le respect de la sécurité et du bien-être animal.

Titre enregistré au Répertoire National des Compétences Professionnelles RNCP n°RNCP25086 niveau 3.

Public et pré-requis

Être inscrit comme demandeur d'emploi

Avoir plus de 18 ans

Avoir un niveau d'équitatio équivalent au Galop 5

Modalités d'accès

Démarches pour s'inscrire :
Nous contacter entre mars et juin précédant la session

Dates / Calendrier des sessions : les sessions s'organisent de septembre de l'année en cours à juin de la seconde année.

Durée : 9 mois (parcours aménageable selon le niveau de formation à l'entrée dans le CAPA). Alternance entre période en centre de formation (800 heures) et en entreprise (480 heures).

Tarif : Selon votre situation, la formation peut être est prise en charge par la Région Nouvelle Aquitaine. Pour toute demande de financement, nous contacter.

Lieux de formation :
Mont-de-Marsan

Objectifs de la formation

Acquérir une formation professionnelle en alternance (Entreprise/Organisme de Formation), sanctionnée par un diplôme.
A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Assurer les soins quotidiens aux chevaux
- Participer à l'entrainement des équidés sous la responsabilité de l'entraineur
- Réaliser les travaux liés à l'entretien des matériels, équipements, installations

Capacités générales	Capacités professionnelles
CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux **CG2** - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle **CG3** - Interagir avec son environnement social	**CP4** - Réaliser des soins courants aux équidés **CP5** - Réaliser l'entraînement des équidés **CP6** - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments **UCARE**- Préparation d'un cheval pour une présentation en main

Méthodes mobilisées

L'AFASEC :

- Propose des contenus pédagogiques et des apports actualisés – en lien avec le référentiel – à partir de méthodes pédagogiques novatrices entièrement adaptées au marché professionnel, à la consolidation des apprentissages fondamentaux, à la transmission de compétences techniques et professionnelles,

- Utilise des modalités pédagogiques les mieux adaptés aux candidats préparant le CAP agricole telles que la différenciation pédagogique, les méthodes actives, le tutorat (pouvant être lié à l'accompagnement, à la méthodologie de travail, à la gestion du stress, la remédiation pédagogique…), la prise en compte des troubles des apprentissages (DYS), valorisation des soft skills…

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Moyens matériels de la formation

L'AFASEC met à disposition les moyens matériels, logistiques et les ressources pédagogiques nécessaires pour initier, construire et animer le dispositif en tenant compte des parcours de chacun. Chaque campus dispose :

- D'un plateau technique, composé des équipements et ressources suivants : écurie d'application avec chevaux de courses réformés ; salle dotée de simulateurs chevaux mécaniques et électriques nouvelle génération pour parfaire leurs compétences en monte technique et leurs capacités physiques
- De salles de formation, gymnase, centre de documentation, salle dotée de postes informatiques et multimédia en réseau
- Internat et restaurant

Modalités d'évaluation

7 Unités Capitalisables seront évaluées. L'obtention de ces dernières valide le diplôme. Chaque Unité Capitalisable validée donne lieu à la délivrance d'une attestation.

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire du CAPA possède une qualification qui lui permettra de poursuivre ses études en BAC Professionnel CGEH (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique) en 2nde ou en 1ère.

Les secteurs d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme sont les suivants :

- Écurie d'entraînement
- Centres de débourrage / pré-entraînement
- Écurie de propriétaire

Les types d'emplois :

- Cavalier-soigneur
- Cavalier d'entraînement (pour le galop)
- Lad-driver (pour le trot)

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

CAPA Palefrenier Soigneur

Le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole Palefrenier Soigneur donne accès un métier d'employé polyvalent au sein d'une écurie. Il assure les soins quotidiens aux chevaux ainsi que leurs déplacements, les travaux d'entretien d'écurie, des espaces de travail des chevaux, des lieux d'accueil du public et des abords de l'entreprise.

Observateur privilégié, il doit percevoir les changements et comportements anormaux des équidés et doit savoir réagir en cas d'aléas. Premier interlocuteur des publics accueillis dans l'entreprise, il les informe et les oriente. Il réalise des travaux de maintenance de premier niveau des outils, matériels et engins et peut être amené à conduire une production herbagère ainsi qu'à aménager des espaces de détente des chevaux. Pour mettre en œuvre toutes ces activités, le palefrenier soigneur conduit des équipements tractés, portés ou semi-portés, le rapprochant ainsi de l'emploi d'ouvrier agricole.

Les périmètres de ce métier varient en fonction de la taille des entreprises, de l'expérience, des compétences, des aptitudes des salariés et du secteur professionnel.

Pour le stagiaire, futur(e) professionnel(le), cette formation lui permettra de devenir un/une salarié(e) qualifié(e) en capacité d'être employé(e) par une entreprise de chevaux.

Public et pré-requis

Être inscrit comme demandeur d'emploi

Avoir plus de 18 ans

Modalités d'accès

Démarches pour s'inscrire :

Nous contacter entre janvier et avril précédant la session

Dates / Calendrier des sessions :

les sessions s'organisent de mai de l'année en cours à décembre.

Durée :

9 mois (parcours aménageable selon le niveau de formation à l'entrée dans le CAPA).

Alternance entre période en centre de formation (660 heures) et en entreprise (600 heures).

Tarif :

Selon votre situation, la formation peut être est prise en charge par la Région Nouvelle Aquitaine. Pour toute demande de financement, nous contacter.

Lieux de formation :

Mont-de-Marsan

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Objectifs de la formation

L'apprenant intégrera une formation professionnelle en alternance (Entreprise / Organisme de Formation).

- A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :
- Assurer les soins et l'entretien, de manipuler les chevaux et d'entretenir des infrastructures.
- Il sera également capable de mettre en avant ses compétences dans le cadre d'un entretien d'embauche tout en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.
- De plus, il sera en mesure de prendre des responsabilités à hauteur des missions qui lui seront confiées.

Méthodes mobilisées

L'AFASEC :

- Propose des contenus pédagogiques et des apports actualisés - en lien avec le référentiel - à partir de méthodes pédagogiques novatrices entièrement adaptées au marché professionnel, à la consolidation des apprentissages fondamentaux, à la transmission de compétences techniques et professionnelles,
- Utilise des modalités pédagogiques les mieux adaptés aux candidats préparant le CAP agricole telles que la différenciation pédagogique, les méthodes actives, le tutorat (pouvant être lié à l'accompagnement, à la méthodologie de travail, à la gestion du stress, la remédiation pédagogique…), la prise en compte des troubles des apprentissages (DYS), valorisation des soft skills…

L'AFASEC met à disposition les moyens matériels, logistiques et les ressources pédagogiques nécessaires pour initier, construire et animer le dispositif en tenant compte des parcours de chacun. Chaque campus dispose :

- D'un plateau technique, composé des équipements et ressources suivants : écurie d'application avec chevaux de courses réformés ; salle dotée de simulateurs chevaux mécaniques et électriques nouvelle génération pour parfaire leurs compétences en monte technique et leurs capacités physiques
- De salles de formation, gymnase, centre de documentation, salle dotée de postes informatiques et multimédia en réseau
- Internat et restaurant

Modalités d'évaluation

Formation préparant au passage du CAPA Palefrenier Soigneur

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire du CAPA possède une qualification qui lui permettra de poursuivre ses études en BAC Professionnel CGEH (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique) en 2de ou en 1re.

Les secteurs d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme sont les suivants :

- Établissements équestres de sport et loisirs, écuries de propriétaires ou de commerce de chevaux de sport
- Centres de débourrage et de pré-entraînement, écuries de course
- Élevage d'équidés, collectivités territoriales ou publiques d'état (armée, enseignement...), entreprises de spectacle équestre, centres de santé et soins vétérinaires

Les types d'emplois :

- Agent d'écurie
- Palefrenier / palefrenière
- Palefrenier-soigneur

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

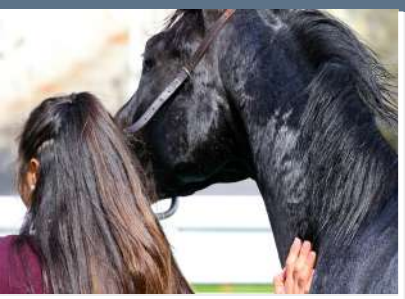

Baccalauréat Professionnel, Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (BAC PRO CGEH)

Le Baccalauréat Professionnel, Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique est un diplôme de niveau 4.
Le titulaire de ce diplôme administre ou participe à la gestion économique et commerciale et aux travaux quotidiens d'une entreprise hippique : il assure les soins aux animaux (alimentation, pansage, brossage, paillage...), la maintenance des bâtiments, installations, équipements et l'entraînement quotidien des chevaux qu'il élève ou qui lui ont été confiés. Il travaille en extérieur et pratique l'équitation tous les jours. Salarié d'une écurie d'entraînement de chevaux, il participe à la conduite de l'entreprise.

Titre enregistré au Répertoire National des Compétences Professionnelles RNCP n°RNCP14032 niveau 4.

Public et pré-requis

Toute personne âgée de moins de 29 ans à la signature du contrat

Ou être issu(e) d'une classe de 3ème et avoir 15 ans

Ou être titulaire d'un CAP

Ou être issu(e) d'une classe de 2nde générale ou professionelle, ou d'une classe de première ou d'un BAC d'une autre spécialité

Public inscrit auprès d'un réseau d'accueil et d'insertion, en reconversion professionnelle

Adulte de 30 ans et plus sous conditions (nous contacter)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de prendre des responsabilités au sein des écuries de courses et à plus long terme, de créer et gérer une entreprise d'entraînement de chevaux de courses en tenant compte des dispositions du Code des Courses.

Capacités générales	Capacités professionnelles
CG1 - Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles **CG2 -** Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle **CG3 -** Développer sa motricité **CG4 -** Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques	**CP5** - Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques **CP6** - Elaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité **CP7** - Communiquer en situation professionnelle **CP8** - Caractériser le contexte des activités hippiques **CP9** - Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable **CP10** - Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal **CP11** - Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal **CP12** - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Méthodes mobilisées

L'AFASEC :

- Propose des contenus pédagogiques et des apports actualisés – en lien avec le référentiel – à partir de méthodes pédagogiques novatrices entièrement adaptées au marché professionnel, à la consolidation des apprentissages fondamentaux, à la transmission de compétences techniques et professionnelles
- Utilise des modalités pédagogiques les mieux adaptées aux candidats préparant le CAP agricole telles que la différenciation pédagogique, les méthodes actives, le tutorat (pouvant être lié à l'accompagnement, à la méthodologie de travail, à la gestion du stress, la remédiation pédagogique…), la prise en compte des troubles des apprentissages (DYS), valorisation des soft skills…

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

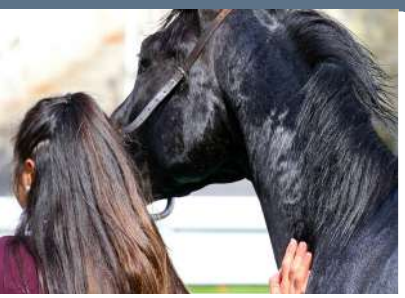

Modalités d'accès

L'AFASEC est en lien avec un réseau étendu d'entreprises et aide les jeunes dans leurs démarches et recherches d'alternance au sein d'écuries de course.

Accès à la formation :
Dossier de candidature, entretien de motivation et positionnement

Démarches pour s'inscrire
Idéalement, l'inscription se fait entre mars et juin précédant la session. Néanmoins l'inscription peut se faire toute l'année.
Après réception du dossier de candidature et l'organisation du positionnement, l'entrée en formation peut être immédiate.

Dates / Calendrier des sessions :
Les sessions s'organisent de septembre de l'année en cours à juin de la seconde année.

Durée :
En fonction du positionnement, le temps de formation peut être individualisé et varier de 1 an à 3 ans. Une alternance qui s'organise à raison de 2 semaines par mois sur le campus. 3 ans en alternance (à raison de deux semaines par mois sur le campus)

Tarif :
En alternance le coût de la formation est pris en charge par l'entreprise (via un organisme financeur / OPCO)

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Gouvieux
Graignes
Cabriès
Boissy-Saint-Léger

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Moyens matériels de la formation

L'AFASEC met à disposition les moyens matériels, logistiques et les ressources pédagogiques nécessaires pour initier, construire et animer le dispositif en tenant compte des parcours de chacun. Chaque campus dispose :

- D'un plateau technique, composé des équipements et ressources suivants : écurie d'application avec chevaux de courses réformés ; salle dotée de simulateurs/chevaux mécaniques et électriques nouvelle génération pour parfaire leurs compétences en monte technique et leurs capacités physiques.
- De salles de formation, gymnase, centre de documentation, salle dotée de postes informatiques et multimédia en réseau.
- Internat et restaurant

Modalités d'évaluation

18 Contrôles en Cours de Formation (CCF) et 5 Épreuves Ponctuelles Terminales (EPT).
A la fin du parcours, il sera remis une attestation des compétences acquises.
Dans le cas de son obtention, le diplôme du BAC Pro CGEH sera délivré

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel possède une qualification de Niveau 4 qui lui permet :

- De poursuivre ses études en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou obtenir une partie d'un BPJEPS (6UC)
- D'entrer dans la vie active comme technicien spécialisé dans le domaine équestre ou de créer à long terme une entreprise hippique

Les secteurs d'activité :

- Écuries d'entraînement de chevaux de course (élevage, débourrage, pré-entrainement)
- Établissements à vocation hippique

Les types d'emplois :

- Cavalier d'entraînement (Galop)
- Lad-driver (Trot)
- Assistant entraîneur / Manager d'écurie
- Responsable de voyage
- A plus long terme, entraîneur de chevaux de course dans le domaine du trot ou du galop

Permis d'entraîner
Autorisation d'éleveur, d'entraîneur

L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner sur ses propres installations des chevaux dont lui ou son conjoint est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint.
Cinq des chevaux déclarés peuvent cependant ne pas être élevés par ce propriétaire ou par son conjoint, à condition qu'ils soient leur entière propriété ou pour deux d'entre eux en location en totalité. Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité. Cinq remplacements sont admis au cours d'une même année.
Cette formation est inscrite au Répertoire Spécifique.

Public et pré-requis

Toute personne majeure ayant satisfait au test national de sélection et souhaitant avoir une activité d'entraineur de chevaux de courses amateurs.

Se soumettre aux conditions réglementaires indiquées dans des Code des Courses au Galop.

Expérience professionnelle comme le définit l'*annexe 10bis du Code des Courses au Galop*

L'inscription se fait auprès de France Galop / Service des licences.

Modalités d'accès

Contacter en amont le service des Licences de France Galop qui vérifiera si vous disposez des conditions permettant l'accès à la formation.

Dates / Calendrier des sessions :
Nous consulter

Durée : 28 heures

Tarif : 364 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieu de formation:
Résidence des Courses Hippiques de Chantilly

2 sessions
Taux de satisfaction globale : 83 %
Taux de réussite à l'examen final : 100 % des participants ont obtenu des notes supérieures ou égales à la moyenne (hors validation par France Galop du dossier : couleurs, polices de jeux…)

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Objectifs de la formation

Être capable de gérer au quotidien un effectif de chevaux à l'entrainement afin d'obtenir un permis d'entraîner ou une autorisation d'élever, d'entrainer des chevaux de courses au galop.

- Maîtriser la santé du cheval à l'entraînement et la gestion sanitaire d'une écurie d'entraînement de chevaux de courses ;
- Maîtriser la réglementation professionnelle des courses de chevaux au galop ainsi que les outils professionnels.

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel sous forme d'apports théoriques
- Exposés et partage d'expérience entre participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Les intervenants sont exclusivement des professionnels et experts : vétérinaires, professionnels des courses de chevaux et référents en matière de réglementations professionnelles des courses d'un point de vue sanitaire, professionnel de la gestion économique et sociale des entreprises de chevaux de courses au galop, professionnel du Code des Courses et des outils de France Galop.

Moyens matériels de la formation

Les formateurs sur cette action disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :

- Supports de formation
- Vidéo-projection (diaporamas, aides visuelles (schémas, tableaux...))
- Vidéos courtes
- Ressources bibliographiques
- Visite du Laboratoire des Courses Hippiques

La formation se déroule sur les sites de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'ile de France et de l'Oise. Hébergement et restauration.

Modalités d'évaluation

En fin de formation les bénéficiaires seront soumis à des évaluations à l'écrit relatives aux connaissances acquises durant la formation. 2 écrits avec une note minimale de 10/20 à obtenir pour chacun des tests.

Licence d'Entraineur Public de Galop

La licence d'entraîneur public autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents (art. 27 du Code des Courses). L'entraîneur a en charge la préparation physique du cheval de courses au galop et son exploitation dans le circuit de la compétition. Le cheval est placé sous son entière responsabilité, qu'il lui appartienne, qu'il lui soit confié par un propriétaire ou qu'il en soit le locataire. Cette action de formation permet de se préparer à l'obtention de l'agrément professionnel reconnu par le Code des Courses au Galop et délivré par France Galop, la société réglementant les courses au Galop en France.

Cette formation est inscrite au Répertoire Spécifique.

Public et pré-requis

Toute personne majeure souhaitant s'installer en tant qu'Entraîneur public de Galop et ayant satisfait au test national de sélection.

Modalités d'accès

Contacter en amont le service des Licences de France Galop qui vérifiera si vous disposez des conditions permettant l'accès à la formation.

Dates / Calendrier des sessions :
30 mai au 30 juin 2023

Durée : 175 heures sur 5 semaines

Tarif : 2275 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieu de formation:
Résidence des Courses Hippiques de Chantilly

2 sessions
Taux de satisfaction globale : 100 %
Taux de réussite à l'examen final : 92 % des participants ont obtenu des notes supérieures ou égales à la moyenne (hors validation par France Galop du dossier : couleurs, polices de jeux…).

Objectifs de la formation

Être capable de gérer au quotidien une entreprise d'entraînement public avec des salariés et un effectif de chevaux de courses au Galop

- Construire une Etude Prévisionnelle d'Installation (EPI)
- Maîtriser la santé du cheval à l'entraînement
- Comprendre et mettre en pratique la gestion sociale d'une entreprise d'entraînement
- Maîtriser la réglementation professionnelle (code des courses)
- Communiquer efficacement

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel sous forme d'apports théoriques
- Exposés et partage d'expérience entre participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants

Les formateurs et intervenants sont exclusivement des professionnels et experts des courses hippiques.

Moyens matériels de la formation

Les formateurs sur cette action disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :

- Supports de formation,
- Vidéo-projection (diaporamas, aides visuelles (schémas, tableaux...)
- Vidéos courtes,
- Ressources bibliographiques,
- Visite du Laboratoire des Courses Hippiques

La formation se déroule sur un des sites de l'AFASEC situé au cœur d'un des plus grands centres d'entraînement de chevaux de courses au Galop d'Europe. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus et SNCF). Hébergement et restauration possible à la Résidence des Courses Hippiques.

Modalités d'évaluation

En lien avec le Code des Courses / Annexe 10, En fin de formation les bénéficiaires seront soumis à :

- 3 évaluations à l'écrit
- La rédaction de leur Etude prévisionnelle d'Installation (EPI)
- Une évaluation orale durant laquelle le candidat présente son EPI

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Licence d'Entraineur Public de Trot

L'entraîneur a en charge la préparation physique du trotteur et son exploitation dans le circuit de la compétition. Le cheval est placé sous son entière responsabilité, qu'il lui appartienne, qu'il lui soit confié par un propriétaire ou qu'il en soit le locataire. Cette action de formation permet de se préparer à l'obtention de l'agrément professionnel reconnu par le Code des Courses au Trot et délivré par la Société d'Encouragement à l'Elevage du Cheval Français (SECF), la société réglementant les courses au Trot en France.
Cette formation est inscrite au Répertoire Spécifique.

Public et pré-requis

Toute personne majeure souhaitant s'installer en tant qu'Entraîneur public de Trot.
Conditions soumises au Code des Courses au Trot.

Le participant doit se soumettre aux conditions réglementaires indiquées dans les articles 26 et 32 du Code des Courses au Trot.

L'inscription à la Licence d'Entraîneur Public de trot se fait auprès de la Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français (SECF).

Modalités d'accès

Contacter en amont le service des Licences de la SECF qui vérifiera si vous disposez des conditions permettant l'accès à la formation. Dans un second temps l'AFASEC viendra vers vous afin de vous transmettre l'ensemble des informations relatives au déroulement de la session de formation (financement, contenu de formation…).

Dates / Calendrier des sessions :
13-24 mars 2023
12-23 juin 2023

Durée : 70 heures sur 2 semaines

Tarif : 910 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieu de formation:
Boissy-Saint-Léger

2 sessions
Taux de satisfaction globale : 100 %
Taux de réussite à l'examen final : 100 % des participants ont obtenu des notes supérieures ou égales à la moyenne (hors validation par la Société d'Encouragement du Cheval Français du dossier : couleurs, polices de jeux…).

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr
www.afasec.fr

Objectifs de la formation

Être capable de gérer au quotidien une entreprise d'entraînement public avec des salariés et un effectif de chevaux de courses au Trot
- Concevoir une Etude Prévisionnelle d'Installation (EPI)
- Maîtriser la santé du cheval à l'entraînement
- Comprendre et mettre en pratique la gestion sociale d'une entreprise d'entraînement
- Maîtriser la réglementation professionnelle des courses (code des courses)

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel sous forme d'apports théoriques (gestion économique et commerciale, gestion sociale, règlementation professionnelle des courses de chevaux au trot, santé et bien-être des équidés),
- Les intervenants proposeront des études de cas, des mises en situation, visite du laboratoire de courses hippiques,
- Préparation à la présentation orale
- Exposés et partage d'expérience entre participants
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants.

Les formateurs et intervenants sont exclusivement des professionnels et experts : vétérinaires, professionnels des courses de chevaux et référents en matière de réglementations professionnelles des courses d'un point de vue sanitaire, professionnel de la gestion économique et sociale des entreprises de chevaux de courses au Trot ; professionnel du Code des Courses et des outils de la SECF.

Moyens matériels de la formation

Les formateurs sur cette action disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :
- Supports de formation
- Vidéo-projection (diaporamas, aides visuelles (schémas, tableaux...))
- Vidéos courtes
- Ressources bibliographiques
- Visite du Laboratoire des Courses Hippiques

La formation se déroule sur un des sites de l'AFASEC situé au cœur d'un des plus grands centres d'entraînement de chevaux de courses au Galop d'Europe. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus et SNCF). Hébergement et restauration possible à la Résidence des Courses Hippiques.

Modalités d'évaluation

En lien avec le Code des Courses / Annexe 10, En fin de formation les bénéficiaires seront soumis à :
- 2 évaluations à l'écrit
- Préparation de leur EPI et évaluation orale du projet du candidat

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées. Les différents dispositifs de scolarisation, les parcours de formation individualisés et les aménagements personnalisés en fonction des besoins des bénéficiaires sont autant de mesures participant à l'inclusion.

Les membres de l'AFASEC s'organisent au quotidien pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap durant leurs parcours de formation au sein de nos campus. A ce titre, un projet handicap est développé dans l'ensemble des campus. Chaque campus dispose d'un guide d'accueil des personnes en situation de handicap. Ce guide est disponible, en contactant directement le campus sur lequel vous souhaitez suivre votre parcours de formation. Vous y trouverez les informations nécessaires par territoire d'implantation.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toutes les situations de handicap, l'équipe prévoit un dispositif d'accueil individualisé et dispose d'aide humaine et d'outils d'accompagnement.

La procédure d'accompagnement est la suivante :

- La personne se présente en amont de son entrée en formation et nous fait part de son handicap.
- Un entretien individuel est planifié avec l'équipe de suivi
- Le référent handicap nommé est l'interlocuteur privilégié, la personne ressources. Il réalise des suivis réguliers et individuels. Il recense les besoins et aménagements nécessaires au bon déroulement du parcours de formation (prêt de matériel, adaptation des documents, aide à la prise de note…). Il accompagne le bénéficiaire dans sa démarche de demande d'aménagement des épreuves de l'examen (temps majoré par exemple).

Le handicap et l'accès à la formation

Les droits d'accès aux dispositifs de formation en alternance ou de formation professionnelle sont les mêmes pour toutes les personnes, en situation de handicap ou non.

- Si vous êtes salarié.e et que vous souhaitez mettre en œuvre un projet de formation professionnelle, n'hésitez pas à en faire part à votre service Ressources Humaines ou à votre hiérarchie.
- Si vous êtes demandeur d'emploi, rapprochez-vous de votre conseiller Pôle Emploi, Cap Emploi ou Mission Locale. La reconnaissance en tant que travailleur handicapé permet d'accéder à des dispositifs de formations élargis, qui peuvent vous permettre plus d'opportunités pour favoriser votre formation et votre réinsertion en emploi.

Liens utiles

- https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31029
- https://handicap.gouv.fr/
- https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/
- https://www.handicap-info.fr/
- https://chlorofil.fr/reseaux/handicap
- https://www.agefiph.fr/
- https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/handicap/
- http://www.mdph.fr/

Référents handicap des campus de l'École des Courses Hippiques

Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter nos référent(e)s handicap qui seront à votre écoute afin de trouver la solution la plus adaptée à vos besoins :

	HANDICAP
CABRIÈS	**Célia CARROUGE** ccarouge@afasec.fr
GRAIGNES	**Thibaut BLANCHAIS (référent national)** tblanchais@afasec.fr
MONT-DE-MARSAN	**Marie DULUC** mduluc@afasec.fr
BOISSY-SAINT-LÉGER	**Emilie HUDE** ehude@afasec.fr
GOUVIEUX	**Marie MECHTILDE MAHIEU** mmahieu@afasec.fr
CHANTILLY (Siège)	**Camille RACINET** 03.44.62.41.69 cracinet@afasec.fr

MOBILITÉ

Référents mobilité des campus de l'École des Courses Hippiques

Vous êtes, ou vous souhaitez devenir apprenant à l' École des Courses Hippiques ? Vous voulez obtenir des informations concernant la mobilité géographique lors d'une poursuite d'études ou d'un stage en France ou à l'étranger ?

N'hésitez pas à contacter nos référent(e)s mobilité qui seront à votre écoute afin de trouver la solution la plus adaptée à vos besoins :

	MOBILITÉ
CABRIÈS	**Sandrine MALOZON** smalozon@afasec.fr
GRAIGNES	**Pascal LAUNAY** plaunay@afasec.fr
MONT-DE-MARSAN	**Romain HANOCQ** rhanocq@afasec.fr
BOISSY-SAINT-LÉGER	**Florence PIERRET** fpierret@afasec.fr
GOUVIEUX	**Lucie CHAUME** lchaume@afasec.fr
CHANTILLY (Siège)	**Laurence AVEILLAN** laveillan@afasec.fr

LE RÉSEAU AFASEC

AFASEC Siège
Allée de Jardy
CS 70419 60635 Chantilly Cedex
contact@afasec.fr

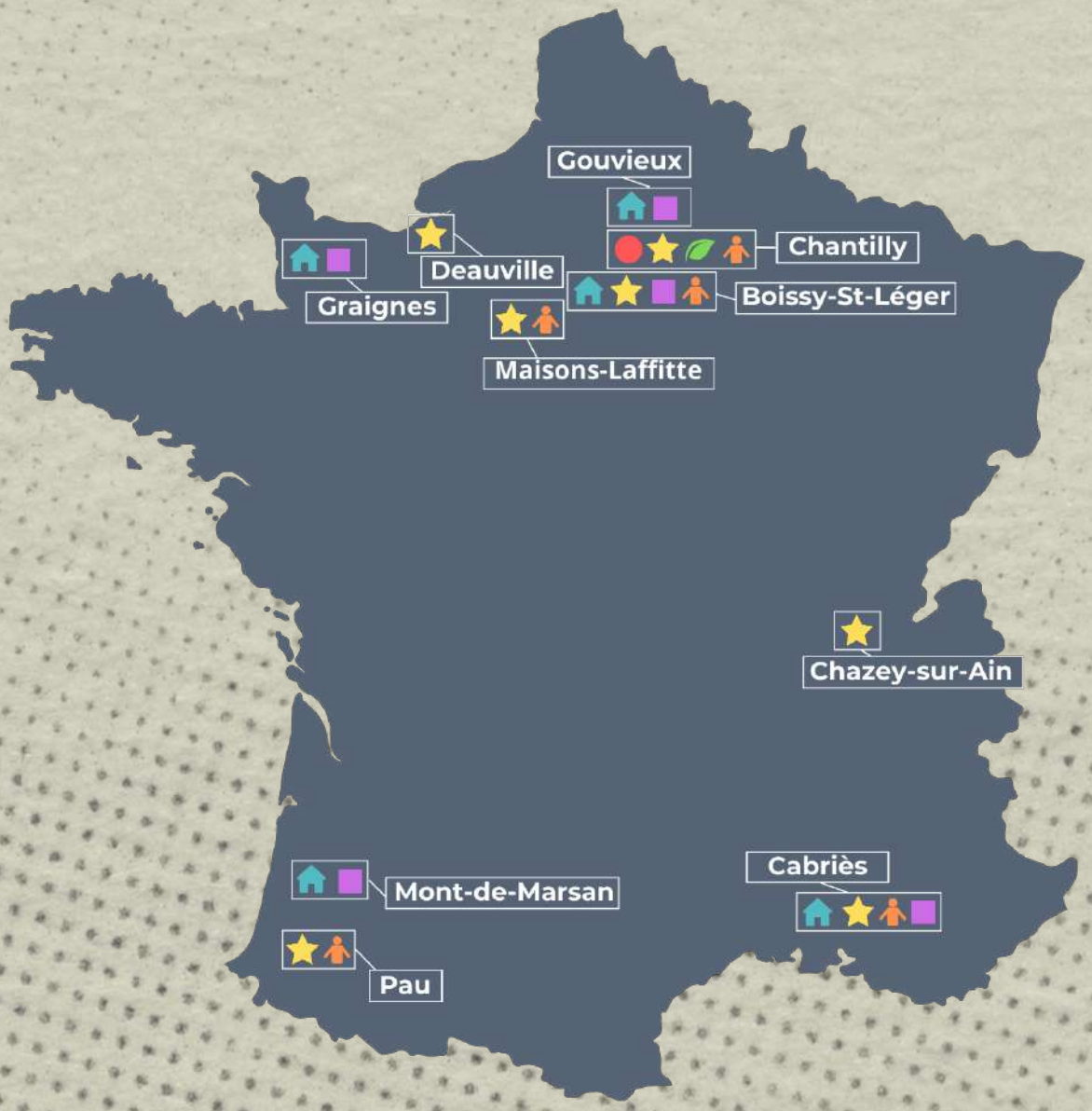

Campus
Résidences
Centres de formation professionnelle
Siège
Action sociale
EPONA